

**Ce qu'il faut savoir sur
la prévention des
incendies de forêt**

FAITES VOTRE PART POUR PROTÉGER



NOS FORÊTS DES INCENDIES DÉVASTATEURS

Visitez www.ofm.gov.on.ca pour en savoir plus long sur la sécurité-incendie.

**ARROSEZ VOTRE
FEU DE CAMP!**



**LES FEUX DE CAMP SONT LA CAUSE
PRINCIPALE DES INCENDIES DE FORÊT
D'ORIGINE HUMAINE.**



Messages-clés :

- ✓ Communiquez avec votre municipalité ou le ministère des Richesses naturelles pour connaître les restrictions ou les règlements avant de faire brûler de l'herbe ou des broussailles autour de votre chalet.
- ✓ Préparez vos feux de camp sur la terre nue ou directement sur de la roche, bien à l'abri du vent. Gardez un seau d'eau et une pelle à proximité afin de pouvoir maîtriser le feu.
- ✓ Arrosez les feux de camp et remuez les cendres avec un bâton ou une pelle afin de permettre à l'eau de pénétrer et de refroidir les cendres et le sol.
- ✓ Il ne faut jamais laisser un feu de camp sans surveillance et il faut l'éteindre complètement avant de quitter les lieux.
- ✓ Éteignez les mégots de cigarettes en les arrosant ou en les écrasant complètement sur du sol minéral nu ou sur de la roche.
- ✓ Ne jetez jamais un mégot de cigarette dans les buissons ou par la fenêtre d'un véhicule en marche.
- ✓ Laissez refroidir les génératrices portatives, les réchauds ainsi que les lanternes avant de les remplir de carburant. Faites le remplissage sur la terre nue ou directement sur de la roche.



Bureau du commissaire des
incendies ©2009
www.ofm.gov.on.ca

Fait

Les incendies de forêt détruisent chaque année en moyenne 200 000 hectares de terrain forestier en Ontario.

